

Ouverture de l'appel à projet : 31 mars 2022 – 31 mai 2022

Votre dépôt de dossier « Fabrique à Musique » en 2 étapes :

1 | Accéder à votre espace sur Aide aux Projets



La première étape passe, si vous n'en avez pas déjà un, **par la création d'un compte « Professionnel de la filière culturelle » sur notre espace de dépôt d'aide en ligne.**

- **Vous avez déjà déposé une demande d'aide en ligne en tant que professionnel de la filière culturelle, passez directement à l'étape 2 ci-dessous.**
- **Si vous n'avez pas d'espace personnel Sacem ou que vous avez un espace « Créateur ou Editeur, membre de la Sacem », il vous faut créer un nouvel espace « Professionnel de la filière culturelle » depuis cette page en cliquant sur « Accéder à votre espace » en haut à droite de votre écran ;**
- Choisissez le profil « **Professionnel de la filière culturelle** » ;
- Cliquez ensuite sur « **Créer votre espace Aide aux projets** » ;
- **Complétez le formulaire.** Nous vous recommandons d'utiliser une adresse mail générique de votre structure pour pérenniser les accès au compte de votre structure dans le cas d'un changement de poste. Vous recevrez un lien à l'adresse mail indiquée pour finaliser l'inscription et choisir votre identifiant et un code d'accès. Conservez précieusement ces informations : elles vous serviront pour toutes vos démarches auprès de l'Action culturelle de la Sacem ;
- **Vous pouvez à présent vous connecter** à votre espace Aide aux projets et déposer un dossier de candidature Fabrique à Musique.

2 | Déposer votre candidature jusqu'au 31 mai inclus



Les aides proposées varient selon que vous êtes sociétaire ou professionnel de la filière.
Le programme des « Fabriques à Musique » apparaît seulement si vous vous connectez avec un compte « Professionnel de la filière culturelle ».

- Une fois connecté à votre espace, cliquez sur **Nouvelle Demande** ;
- Sélectionnez le programme d'aide : « **Les Fabriques à Musique** » ; **N.B. : Pour rappel, chaque structure ne peut candidater qu'à un projet de Fabrique à Musique par édition et doit choisir dans quelle esthétique musicale elle s'inscrit.**
- Remplissez attentivement le formulaire avec les informations sur le projet et votre structure. Cliquez sur « Valider » ;
- Téléchargez les modèles de documents de votre candidature en cliquant sur chacune des pièces jointes.

- **Remplissez le formulaire et joignez** les pièces obligatoires en respectant bien les modèles de documents et les formats de dépôt demandés (PDF ou excel) ;



Vous pouvez quitter et revenir dans votre espace quand vous le souhaitez, **vos données sont sauvegardées.**

- **Validez votre demande** jusqu'au 31 mai 2022 une fois votre dossier complété en cliquant sur « Soumission » en haut à gauche de votre écran. Il est ensuite adressé à nos services.
- Vous recevrez une **confirmation** de la bonne réception de votre demande par mail.
- Les candidatures seront étudiées au mois de juin. Les candidats seront informés de l'issue donnée à leur dossier par mail.

Si vous rencontrez des difficultés ou que vous avez des questions sur le dispositif des Fabriques à Musique et le dépôt d'une candidature, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse lesfabriquesamusic@sacem.fr